

<https://eglisealareunion.org/?Le-diocese-accueille-sa-premiere-vierge-consacree>

Le diocèse accueille sa première vierge consacrée

- Archives - Vie consacrée -



Date de mise en ligne : mardi 4 décembre 2012

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Mgr Gilbert Aubry a consacré Françoise Adam de Villiers dans l'*ordo virginum* (Ordre des vierges consacrées) lors d'une célébration à la chapelle du Sacré-Coeur à Saint-Denis, hier, 3 décembre, jour de mémoire de saint François-Xavier, patron du diocèse de La Réunion.

Françoise Adam de Villiers, responsable du Centre diocésain d'information (CDI), devient ainsi la première laïque du diocèse à être consacrée dans cet Ordre très ancien, remis au goût du jour par le Concile Vatican II.

La vierge consacrée est appelée à vivre, dans le célibat, une vie de virginité et d'adoration au coeur du monde.

Par cette cérémonie, Françoise Adam de Villiers se consacre donc à Dieu, comme épouse du Christ, au service de l'Église et configurée à l'Église, vierge, épouse et mère.

À la différence des autres ordres religieux, l'*ordo virginum* ne possède ni règles ni structures communautaires.

Avec pour modèle Marie, les vierges consacrées travaillent, en harmonie avec leur vocation personnelle, à l'annonce de l'Évangile et au service de leurs frères selon leurs charismes respectifs, dans une grande diversité d'âges, de situations, de professions, de spiritualités et de mouvements d'Église.

Les vierges consacrées sont reconnues par le droit canon, à côté des moniales, religieuses, ermites et membres d'instituts séculiers.

En France, on compte 400 vierges consacrées, un nombre en constante augmentation.